

## SITE D'EXCELLENCE SPORTIVE



## OBJECTIFS

Les SES ont pour objectif de permettre aux jeunes sportifs cavaliers d'intégrer un parcours d'excellence sportive tout en garantissant un suivi scolaire classique et adapté dans un établissement labellisé qui s'intègre au projet sportif et éducatif de la FFE. Les disciplines sportives sont celles de la FEI : CSO, CCE, Dressage, Endurance, Attelage, Voltige, Reining, pouvant mener au statut d'athlète de Haut Niveau.

## LABELLISATION

Au travers de la labellisation, la FFE valide une structure équestre présentant les garanties de logistique et de compétence pour mener à bien le projet scolaire et sportif des jeunes qu'elle accueille. Tout établissement adhérent de la FFE répondant au cahier des charges peut demander sa labellisation.

### **Solliciter le label « Site d'excellence sportive » :**

Retournez le dossier complet (Questionnaire + documents à joindre), Cheval Qualité France réalisera l'audit de votre établissement au maximum 2 mois après réception du dossier complet.

Si vous n'êtes pas labellisé Ecurie de Compétition, joignez également l'auto évaluation de ce label.

### **Renouvellement du label**

Le label est attribué pour 1 an. Le renouvellement du label est conditionné par :

- L'audit de conformité réalisé par Cheval Qualité France
- L'analyse des résultats sportifs de l'année écoulée et l'avis d'un expert fédéral.

## CAHIER DES CHARGES

### 1 – Les études

De la 4<sup>ème</sup> à la Terminale.

1/ Etudes sur site équestre. Convention avec l'Education Nationale et le Rectorat concerné, selon le régime du Centre National d'Enseignement à distance (CNED) Aménagement du temps scolaire : 4 demi-journées d'équitation par semaine. Week-end non scolarisé. Infrastructures scolaires sur le centre équestre : 5 à 6 salles de classe de 20 m<sup>2</sup> pour 6 à 8 jeunes, plus un bureau de coordination des professeurs. Accès ADSL. Présence d'un directeur des études coordinateur d'une équipe de répétiteurs.

2/ Etudes hors site équestre Convention avec un lycée et/ou collège, à proximité immédiate, incluant aménagement du temps scolaire : 4 demi-journées d'équitation par semaine. Week-ends non scolarisés. Transport entre établissements scolaire et équestre assuré.

### 2 - Le sport

L'établissement équestre doit être labellisé Ecurie de Compétition. Les projets sportifs doivent conduire à As Poney Elite et As Jeune Elite avec accès aux compétitions internationales. Il doit présenter un projet sportif formalisé et individualisé, disposer d'une cavalerie permettant de développer des compétences équestres complémentaires (mise en selle, travail sur le plat, etc.), de moyens de transport adaptés pour amener les poneys/chevaux et cavaliers en compétition et d'un personnel en nombre suffisant pour absorber la charge éducative supplémentaire (fournir un organigramme). L'établissement recevra la visite et /ou intervention régulière d'un expert fédéral désigné par la DTN.

### 3 - Hébergement et restauration

Agrément Éducation Nationale. L'hébergement se fera sur place ou à proximité immédiate, dans des chambres de type étudiant (1 lit + 1 bureau - maxi 2 pers/ chambre). La surveillance sera en conformité avec les exigences de l'Éducation Nationale et la restauration conforme aux exigences réglementaires.

## CONTACT

### Cheval Qualité France

Parc Equestre  
41600 Lamotte Beuvron  
tél.: 02.54.94.46.14.  
fax : 02.54.94.46.18.

e-mail : [info@cheval-qualite.com](mailto:info@cheval-qualite.com)  
site Internet : [www.cheval-qualite.com](http://www.cheval-qualite.com)